



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Expérimentation de médicaments sur les animaux

Question écrite n° 12998

Texte de la question

Mme Corinne Vignon attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'expérimentation de médicaments sur les animaux. En effet, les Français sont maintenant au courant qu'il existe aujourd'hui des alternatives pour tester les médicaments. D'ailleurs, selon un sondage IFOP de 2018, 90 % se déclarent favorables à l'interdiction de l'expérimentation animale. De plus, les tests sur animaux ne sont ni totalement performants ou ni complètement fiables comme en témoigne le taux élevé de décès lié aux effets secondaires de certains médicaments. Par contre, plusieurs tests utilisant du matériel humain (déchets chirurgicaux, cellules souches, ADN humain) collectivement utilisés sont beaucoup plus performants et prédictifs. C'est pourquoi des milliers de Français insistent pour que la recherche, digne de la technologie du 21ème siècle, soit employée à la place de l'expérimentation animale, cruelle et inutile. Ces pratiques sont obsolètes grâce aux connaissances actuelles sur le génome humain, en biologie évolutionnaire et en épigénétique entre autres. Aussi, afin de faire cesser cette pratique, elle souhaiterait connaître la feuille de route du Gouvernement sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Vignon](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12998

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 25 novembre 2019

Question publiée au JO le : [9 octobre 2018](#), page 8987

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)